

Ville de Paris

Direction de la Jeunesse  
et des Sports

L'utilisation des  
équipements  
sportifs parisiens  
par le public  
associatif

9<sup>ème</sup>  
arrondissement



## Vers une meilleure connaissance des utilisateurs des aires sportives parisiennes

L'obtention des Jeux Olympiques de 2024 est le point d'orgue de la politique engagée en faveur du développement du sport par la Ville de Paris, avec pour ambition d'ancrer les pratiques sportives dans le quotidien des habitants.

Ainsi, les élus de la Ville de Paris ont souhaité poursuivre une action publique innovante prenant en compte les évolutions des différentes pratiques sportives. Cette politique ambitieuse ne se fait pas au détriment du mouvement sportif, qui constitue un partenaire incontournable de la Ville.

C'est ainsi que près de 2 000 clubs bénéficient, chaque année, des infrastructures sportives de la Ville, à travers plus de 1,5 million d'heures de créneaux mis à disposition.

Conscients que la non-accessibilité aux différentes aires sportives constitue un frein au développement de la pratique, les élus de Paris ont engagé, en 2016, un plan de simplification pour les associations sportives, avec un volet dédié à l'optimisation des créneaux dans les différentes installations sportives.

La mise en place de ces mesures a donc permis de répondre de manière efficace aux besoins des clubs et des pratiquants. Pour autant, ces différents leviers ne permettent pas de répondre à l'ensemble des demandes, toujours plus nombreuses, et la plupart des aires sportives semblent aujourd'hui saturées.

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris a donc initié un travail visant à dresser un état des lieux de l'évolution du nombre de créneaux mis à disposition des associations ainsi qu'une analyse des structures et de leurs pratiquants, utilisatrices des différentes aires.

Souhaitant que ce travail éclaire les choix des élus en faveur d'un meilleur accès aux centres sportifs pour les Parisiens, l'analyse, tant quantitative que qualitative, a été déclinée sur l'ensemble des arrondissements de la Ville.

Il s'appuie à la fois sur une lecture des plannings d'une semaine type pour chaque aire sportive (avec un comparatif entre les saisons 2014-2015 et 2017-2018), et sur un recueil qualitatif auprès des associations utilisatrices, visant à mieux identifier les profils de leurs adhérents.

## 5 précisions méthodologiques pour mieux appréhender les différentes données

### 1. La base de référence

La base de référence pour l'analyse des créneaux et des volumes d'heures est une extraction du fichier AIREs pour la semaine du 30/09 des années 2014 et 2017.

L'analyse de la densité des aires sportives rapportées à la population, de la typologie d'aires et la comparaison avec des communes de taille équivalente s'appuient sur les données du Recensement des Equipements Sportifs (RES) du Ministère des Sports.

### 2. Le calcul du volume d'heures

Pour plus de stabilité entre les 2 années de référence (2014 et 2017), le calcul des volumes d'heures hebdomadaires n'intègre que les créneaux périodiques et annuels, excluant, de fait, les créneaux mobilisés par les associations sur les périodes de vacances scolaires. Seul le calcul des heures ouvertes au public tient compte des heures périodiques et ponctuelles.

Le calcul des volumes d'heures est hebdomadaire. La projection en volume d'heures annuelles se base sur le nombre d'heures de créneaux hebdomadaires X 35 semaines.

### 3. Le retraitement des créneaux

Les créneaux non ouverts à la réservation (travaux, fermeture...) n'ont pas été pris en compte dans la base de données.

### 4. La lecture des familles et disciplines pour les associations

L'analyse des familles et des disciplines s'appuie sur les éléments déclarés par les associations lors de leur demande des créneaux.

### 5. L'analyse du profil des pratiquants

La prise en compte du profil des utilisateurs et des logiques de pratique sur les différents créneaux s'appuie sur les éléments déclaratifs des associations dans le cadre d'une enquête menée auprès de l'ensemble des associations utilisatrices.

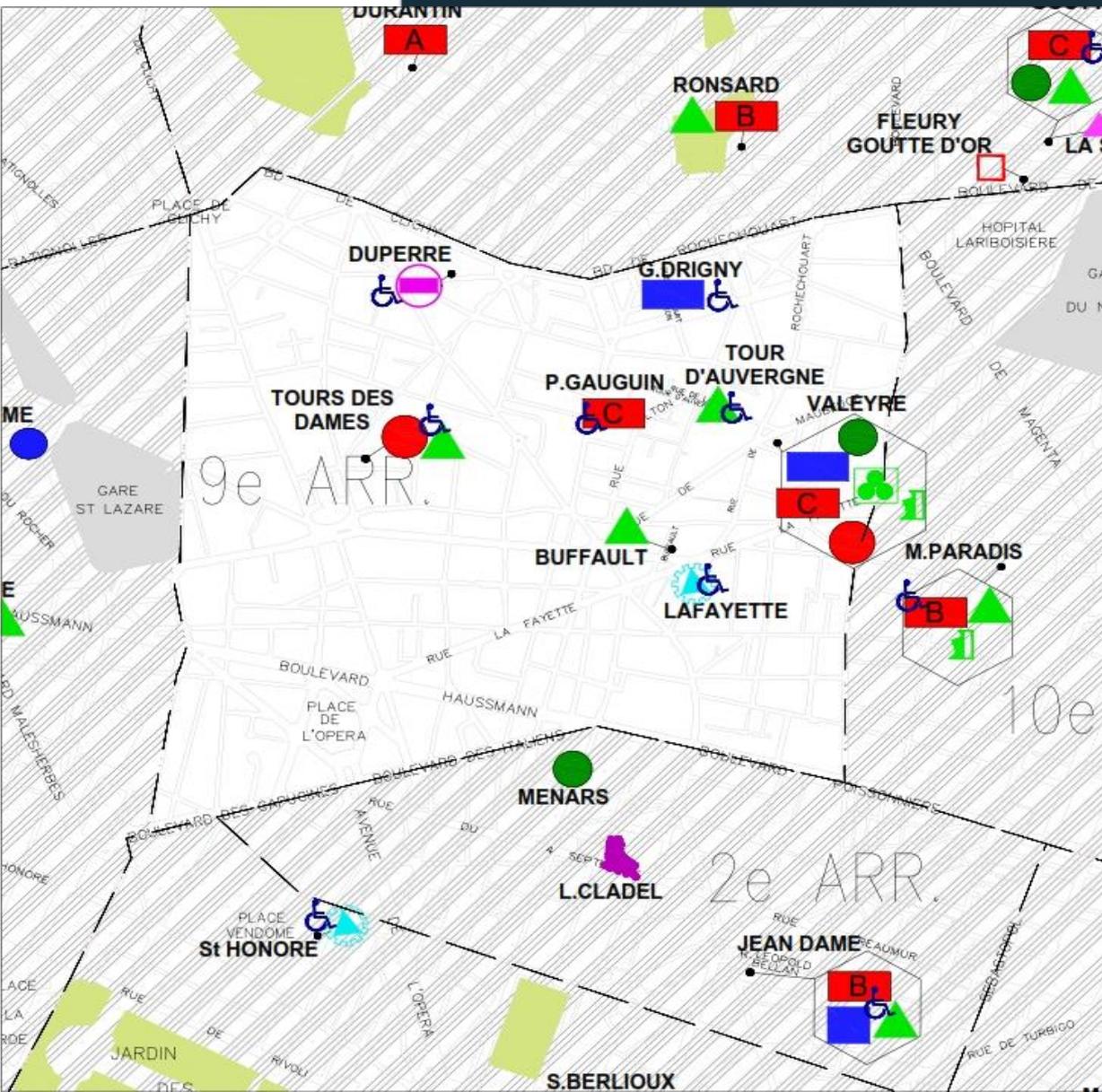
# 9<sup>ème</sup> arrondissement

La place des installations sportives  
sur l'arrondissement et le volume  
de créneaux dédiés à la pratique

9



# Cartographie des centres sportifs de l'arrondissement



## MAIRIE DE PARIS

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
25, Boulevard Bourdon 75004 Paris

### PLAN DU 9eme ARRONDISSEMENT

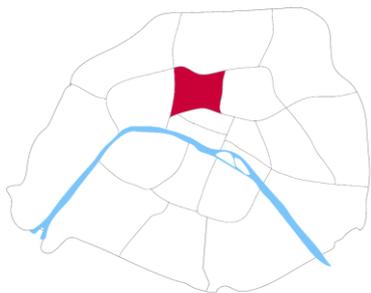
#### EQUIPEMENTS DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

LEGENDE	
	CENTRE SPORTIF
	LIMITES ARRONDISSEMENTS
	EQUIPEMENT CONCEDE
	STADE
	GYMNASE
	TEP rattaché à un site (restroom-douches)
	TEP INDEPENDANT (restroom-douches)
	TENNIS*
	PISCINE
	BASSIN ECOLE
	BAINS DOUCHES
	SALLE DE SPORT
	AUTRES EQUIPEMENTS
	CENTRE CONCEDE
	CENTRE PARIS ANIM'
	KIOSQUE JEUNES
	ESPACE PARIS JEUNE
	CENTRE PARIS ANIM' ANNEXE
	TERRAINS EN ACCES LIBRE
	AIRE SPORTIVE EXTERIEURE (Passers de sport et street-walk way)
	CITY STADE
	ROLLER-PARK/SKATEPARK
	PATINOIRE
	TENNIS DE TABLE
	MUR D'ESCALADE
	BOULODROME
	EN TRAVAUX
	ACCESSIBLE POUR HANDICAPES

Echelle :	1/1000e	N° Plan :	Indice :
Modifié Par :	DE LA PORTE DES VAUX Béatrice	Date de Modification :	16 Mars 2017
		09	



## Un nombre d'aires sportives dans la moyenne parisienne mais des infrastructures qui semblent peu diversifiées au regard des autres arrondissements



Au 1<sup>er</sup> janvier 2014 (INSEE), le 9<sup>ème</sup> arrondissement compte 59 389 habitants (soit près de 2,67 % de la population communale), ce qui le place au 13<sup>ème</sup> rang des arrondissements parisiens en nombre d'habitants.

L'arrondissement est également à la 13<sup>ème</sup> place des arrondissements parisiens en nombre d'aires sportives recensées sur le territoire, avec 81 aires sportives (soit 2,59% de l'offre globale parisienne).

Avec 13,6 aires sportives pour 10 000 habitants, le 9<sup>ème</sup> arrondissement se situe dans la moyenne parisienne (14 aires sportives pour 10 000 habitants à l'échelle de Paris). Ce taux en fait le 8<sup>ème</sup> arrondissement de Paris en termes de densité d'aires rapportée à la population.

De plus, à l'instar des autres arrondissements parisiens, le 9<sup>ème</sup> se caractérise par une sous dotation globale, en comparaison des communes françaises de taille équivalente (entre 58 000 et 60 000 habitants) dont la moyenne se situe à près de 28 aires sportives pour 10 000 habitants.

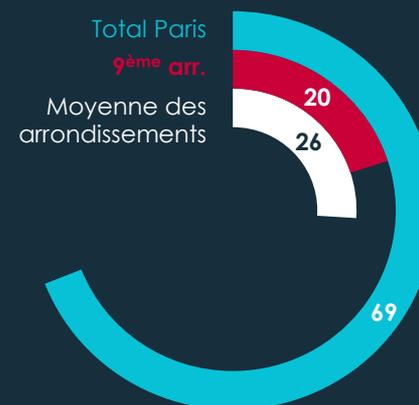
Au-delà du volume, les aires sportives de l'arrondissement se caractérisent par une plus faible diversité, avec 20 types d'aires différentes recensées, contre 26 aires en moyenne dans les autres arrondissements.

### Taux d'aires sportives pour 10 000 habitants et comparaison à l'échelle de Paris et de communes de taille équivalente

Communes de taille équivalente	28
Ville de Paris	14
9 <sup>ème</sup> arr.	13,6

Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

### Nombre d'aires sportives différentes sur l'arrondissement



Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

## Des aires sportives qui s'adressent prioritairement aux associations et aux établissements scolaires

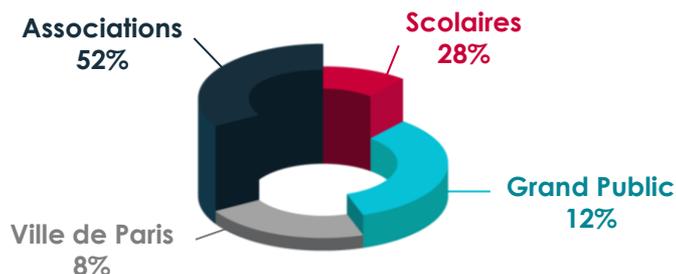
En 2017, le 9<sup>ème</sup> arrondissement totalise plus de 1 474 heures hebdomadaires de réservation régulière au sein de ses aires sportives, soit plus de 51 590 heures d'ouverture annuelle, hors vacances scolaires. Les différents utilisateurs se partagent ainsi 929 créneaux attribués à l'année, soit une moyenne d'environ 1h35 par créneau.



**929 créneaux hebdomadaires** réservés en 2017, représentant **1 474 heures hebdomadaires**

Les aires sportives sont ouvertes à 4 types d'utilisateurs : les associations, les scolaires, le Grand Public et la Ville de Paris. En 2014 comme en 2017, ce sont les associations qui occupent majoritairement les différentes aires sportives, leur volume d'heures représentant 52% du volume global, quand avec plus de 407 heures hebdomadaires (pour environ 47 établissements), les établissements scolaires en mobilisent 28%. Les associations et les établissements scolaires occupent donc 80% du volume global.

Répartition des volumes d'heures hebdomadaires de réservation par profil d'utilisateurs en 2017



En 2014, le Grand Public utilisait 25% des heures hebdomadaires totales contre 12% en 2017. Cette diminution a bénéficié aux associations et à la Ville de Paris. À noter que les créneaux ouverts au Grand Public sont principalement au sein des piscines mais quelques heures sont disponibles au sein du TEP et du gymnase Valeyre.



## Un éclatement des créneaux qui permet leur augmentation... Mais qui n'empêche pas une forte diminution du nombre d'heures

Le 9<sup>ème</sup> arrondissement enregistre une évolution notable de son nombre de créneaux (+82 créneaux entre 2014 et 2017). Toutefois, l'évolution du nombre de créneaux par profil d'utilisateurs montre d'importants contrastes : si les associations, le Grand Public et la Ville de Paris enregistrent une hausse de 53 créneaux en moyenne, les scolaires en perdent 76.



- 134 heures hebdomadaires  
entre 2014 et 2017

Si le nombre de créneaux est en hausse, la réalité est bien différente en volume d'heures. Ainsi, le 9<sup>ème</sup> arrondissement connaît une baisse globale de 134 heures d'ouverture chaque semaine (soit plus de 4 690 heures de moins proposées à l'année entre 2014 et 2017, sur la base de 35 semaines).

La majorité des utilisateurs enregistre une baisse des heures de réservation. Seul le tissu associatif voit son nombre d'heures augmenter (+93h). La forte réduction du volume d'heures Grand Public est principalement due à la fermeture temporaire de la piscine Drigny.

Les établissements scolaires perdent également 48 heures, tandis que la Ville de Paris bénéficie de 43 heures supplémentaires.

L'écart entre la hausse du nombre de créneaux et celle du volume d'heures est principalement lié à l'éclatement du nombre de créneaux entre 2014 et 2017.

Quand la durée moyenne d'un créneau était, en 2014 de 2h environ, elle n'est plus que de 1h30 en 2017.

Volume de créneaux réguliers réservés en 2014 et 2017 par l'ensemble des utilisateurs des aires sportives

+ 82 créneaux hebdomadaires

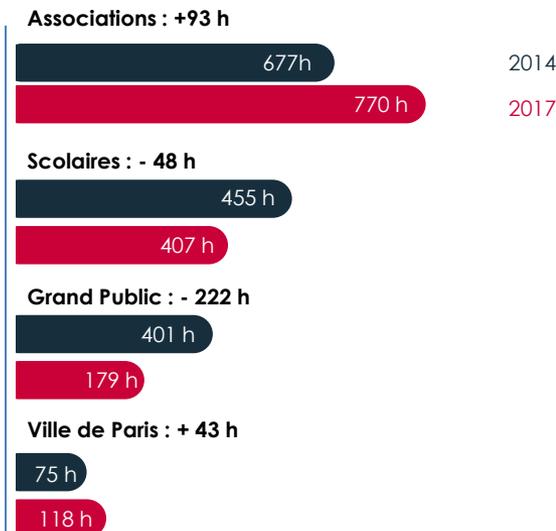
847

2014

929

2017

### Evolution du volume d'heures hebdomadaires entre 2014 et 2017 par profil d'utilisateurs



# 9<sup>ème</sup> arrondissement

**Caractéristiques et chiffres clés de l'utilisation des aires sportives par les associations** (hors créneaux utilisés sur les vacances scolaires)



## Une augmentation du nombre d'heures qui a permis d'accueillir de nouvelles structures et d'augmenter pour certaines leurs créneaux

Avec l'évolution du volume d'heures entre 2014 et 2017, le 9<sup>ème</sup> arrondissement est parvenu à accueillir 65 associations, soit 18% de plus qu'en 2014. Ainsi, 16 nouvelles associations bénéficient de créneaux, contre seulement 5 qui, à l'inverse, ne sont plus présentes en 2017.

Au-delà de l'entrée de ces nouvelles associations, l'accès aux aires sportives se caractérise, pour les associations, de la manière suivante :

- Les volumes de créneaux par association sont relativement variables d'une année sur l'autre. Les associations sont environ 34% à avoir vu leurs créneaux augmenter et 12% à l'avoir vu diminuer.
- Seulement 29% d'entre elles ont renouvelé les créneaux de 2014 en 2017.
- 60% des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement. Elles bénéficient prioritairement des créneaux existants : 613 heures en 2017 sur les 770 heures dédiées aux associations (soit 80% des heures).
- A noter : seulement 1% des heures (soit 8 heures) sont utilisées par les associations ayant leur siège social dans des arrondissements limitrophes (2<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> arrondissements)...
- ... Ainsi, près de 40% des associations utilisatrices des équipements sont relativement éloignées de l'arrondissement.

### Chiffres clés des associations en 2017

**65** associations en 2017 (contre 54 en 2014)

**5** ne réservent plus de créneaux en 2017

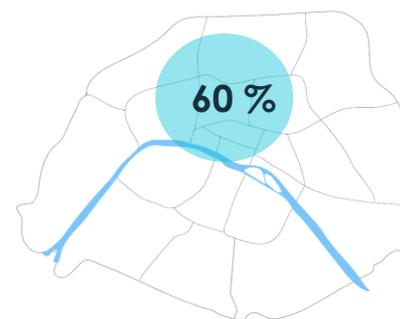
**16** nouvelles associations en 2017

**18** ont les mêmes vol. hor.

**23** ont vu leurs vol. hor. augmenter

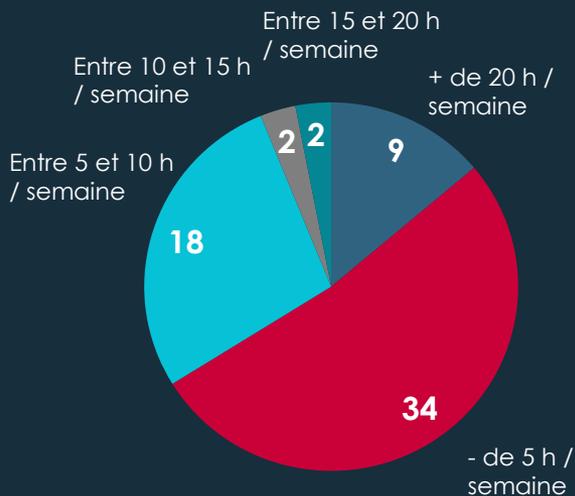
**8** ont vu leurs vol. hor. diminuer

### Poids des associations ayant leur siège sur l'arrondissement



**des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement en 2017**

## Répartition du nombre d'associations selon leurs volumes de réservation hebdomadaire en 2017



## Les 10 plus gros réservataires en 2017

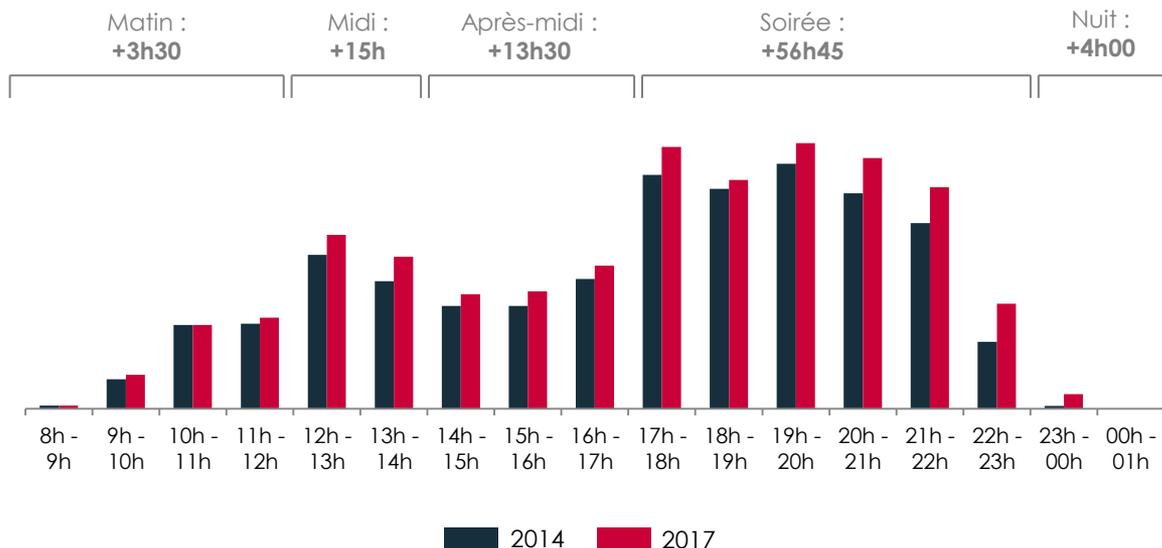
CLUB D'ESCRIME DE LA TOUR D'Auvergne	162h30
SPORTING CLUB DU 9EME	114h45
BOXING ATHLETIC CLUB	45h30
CERCLE PARISIEN DU SHOTOKAN CPS	35h30
AMICALE DES SPORTIVES FRANCAISES	34h30
PARIS BASKET 9	32h13
NEUF-A-PIC	32h00
PARIS IX AMICALE TENNIS DE TABLE	29h58
JUDOKAN 9	23h45
AS LORETTE	18h30

## Une capacité d'accueil fortement développée en soirée, la tranche horaire privilégiée des associations

La hausse de 93h hebdomadaires pour l'ensemble des associations se répercute sur l'ensemble des tranches horaires qui leur sont dédiées. Toutefois, c'est le créneau en soirée (17h-22h30) qui est le plus impacté : alors que les associations comptaient, sur cette tranche, 398 heures en 2014, elles bénéficient maintenant de plus de 454 heures (+56 h).

A noter que les créneaux de « nuit » (23h-1h) ont également gagné en heures, passant de 1h en 2014 à près de 5 h en 2017, bénéficiant ainsi de l'effet de levier des créneaux autonomes mis en place par la Ville de Paris.

## Répartition des heures affectées aux associations par tranche horaire entre 2014 et 2017



Malgré l'augmentation du nombre d'heures, les associations comptent relativement peu d'heures en moyenne par semaine. Elles sont ainsi plus de 80% à utiliser les aires sportives moins de 10 heures par semaine et 52% des associations comptent même moins de 5 heures hebdomadaires. 2 associations comptent toutefois plus de 100 heures par semaine, laissant supposer une libre et exclusive utilisation d'une aire.

## 9 Une hausse des heures qui touche toutes les catégories d'équipement

Si les piscines, le mur d'escalade (divers) et les salles polyvalentes sont les installations qui tirent le mieux leur épingle du jeu, avec une augmentation globale de 63h sur ces 3 types d'aires, l'ensemble des autres aires de l'arrondissement sont touchées par une augmentation des heures.

Tous les équipements de l'arrondissement voient le nombre d'heures dédiées aux associations évoluer, sauf la salle de boxe de 2 rings (CS Buffault) et la salle polyvalente de type A (CS Tour d'Auvergne) qui perdent respectivement, entre 2014 et 2017, 7h00 et 3h30.

Evolution du nombre d'heures et de créneaux hebdomadaires dédiés aux associations par type d'équipements sportifs

	2014-2015		2017-2018		Variation			
	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux		
Athlétisme	-	-	-	-	-	-		
Courts de tennis / TEP	29 h	14	32 h	33	+ 3 h	+ 19		
Dojos et salles d'arts martiaux	146 h	65	152 h	67	+ 6h	+ 2		
Divers (mur d'escalade)	10 h	3	38h30	11	+ 28h30	+ 8		
Gymnases	90 h	56	101h30	58	+11h30	+ 2		
Piscines	71 h	50	83h30	58	+ 12h30	+ 8		
Salles polyvalentes	184h	87	206h30	985	+ 22h	+11		
Salles spécialisées	147 h	72	156h30	77	+ 9h30	+ 5		
Terrains de grands jeux	-	-	-	-	-	-		
<b>Total</b>			<b>677 h</b>	<b>347</b>	<b>770 h</b>	<b>402</b>	<b>+ 93 h</b>	<b>+ 55</b>

# 9 Un arrondissement qui ne connaît pas d'évolution du nombre de ses aires sportives...

Sur la période entre 2014 et 2017, le 9ème arrondissement n'enregistre la fermeture ou l'ouverture durable d'aucune aire sportive.

Nom du Centre Sportif	Type d'aire sportive	Volume horaire	Etat de l'aire sportive en 2017
-	-	-	-

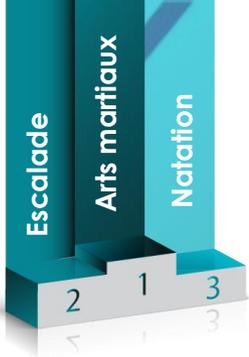
## Une hausse globale qui touche la majorité des familles de disciplines de l'arrondissement

En 2017, le 9<sup>ème</sup> arrondissement compte 20 familles de disciplines, qui regroupent 49 pratiques proposées par les associations en 2017 sur l'arrondissement. La lecture du volume d'heures par famille de pratiques met en évidence les caractéristiques suivantes :

- Avec un équipement dédié, l'escrime est la discipline la plus importante de l'arrondissement en volume d'heures hebdomadaires (1 association, 162h30 par semaine).
- En 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> position, ce sont les familles d'arts martiaux (avec 14 associations recensées) et de natation (10 associations) qui comptabilisent le plus d'heures. Avec l'escrime, ces 3 familles totalisent plus de 376 heures hebdomadaires, soit 49% des réservations associatives.
- La hausse globale des heures sur les associations se répercute sur l'ensemble des familles de pratiques, à l'exception de la boxe, l'escrime, la danse, le tennis de table et le golf.
- L'arrivée de nouvelles associations a permis à l'arrondissement d'enrichir son offre de pratique, passant de 45 pratiques en 2014 à 49 en 2017. Ainsi, si la danse africaine disparaît entre les 2 années, 4 nouvelles pratiques font leur apparition :
  - ✓ Self défense.
  - ✓ Danse classique.
  - ✓ Hula Hoop.
  - ✓ Hockey en salle.
- Les Arts Martiaux (+ 4 associations) et l'escalade (+ 3 clubs) sont les 2 familles qui enregistrent le plus d'arrivées de nouvelles structures. Si les arts martiaux gagnent près de 30 heures sur la période, l'escalade bénéficie de 28h30 supplémentaires par semaine.

A noter que la famille de discipline « Autre », présentée dans le tableau ci-dessous, intègre une activité « multisports » et une non définie.





TOP 3 des familles de pratique ayant vu leur volume de créneaux augmenter entre 2014 et 2017 (en nombre d'heures)

## Des variations très hétérogènes des volumes de réservation entre les différentes familles d'activités sportives

# 9

	2014				2017				Variation en heures 2014-2017
	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	
Escrime	2	1	164h30	81	2	1	162h30	79	- 2 h
Arts Martiaux	7	10	100h15	48	8	14	130h00	61	+29h45
Natation	6	11	71h15	50	6	10	83h30	58	+12h15
Boxe - Sp de combat	5	3	63h00	25	5	4	58h00	24	-5h00
Basket Ball	1	4	45h45	25	1	5	48h58	21	+3h15
Gymnastique	5	5	40h30	23	5	7	45h30	27	+5h00
Escalade	1	1	10h00	3	1	4	38h30	11	+ 28h30
Danse	6	9	36h30	15	7	10	35h30	14	-1h00
Tennis De Table	1	5	36h00	19	1	4	35h30	19	- 0h30
Tennis	1	2	30h00	15	1	2	33h00	34	+ 3h00
Volley Ball	1	4	30h00	14	1	4	31h45	16	+1h45
Yoga	1	2	9h00	4	1	3	16h00	8	+ 7h00
Badminton	1	5	14h00	10	1	5	15h30	10	+1h30
Golf	1	1	15h00	8	1	1	11h15	6	- 3h45
Lutte	1	1	1h30	1	1	1	6h00	3	+ 4h30
Handball	1	1	3h30	2	1	2	5h00	2	+ 1h30
Autre	1	1	1h30	1	2	3	4h30	3	+ 3h00
Hockey	1	1	1h45	1	2	1	4h15	3	+ 2h30
Football	1	1	2h30	1	1	1	4h00	2	+ 1h30
Fitness	1	1	1h00	1	1	1	1h00	1	-

\* Une association peut être comptabilisée plusieurs fois au sein des différentes familles de pratiques

## Des réalités bien différentes parmi les disciplines des familles de la natation, de la gymnastique et des arts martiaux



### Arts Martiaux

8 disciplines forment la famille des Arts Martiaux, faisant d'elle l'une des plus importantes de l'arrondissement. Si, en global, les Arts Martiaux gagnent plus de 30 heures par semaine, la dynamique existante marque la prédominance des disciplines olympiques.

	2014	2017	Variation
<b>Karaté</b>	<b>50h00</b>	<b>55h30</b>	<b>+ 5h30</b>
Judo	33h45	43h00	+ 9h15
Aïkido	5h00	8h30	+ 3h30
Tai Chi Chuan	3h00	7h00	+ 4h00
Capoeira	3h30	6h30	+ 3h00
Self défense	-	4h30	+ 4h30
Arts Martiaux	3h00	4h30	+ 1h30
Ju-Jitsu	2h00	2h00	-

### Natation associative



La pratique de la natation sportive concentre la majorité des créneaux dédiés à la natation (69%) et cette discipline est également celle qui a enregistré la plus forte hausse entre 2014 et 2017, suivie ensuite par le sauvetage, qui mobilise 4 fois plus d'heures qu'en 2014.

	2014	2017	Variation
<b>Natation sportive</b>	<b>49h00</b>	<b>58h00</b>	<b>+9h00</b>
Natation Loisirs	9h00	8h00	-1h00
Sauvetage	1h45	7h00	+ 5h15
Plongée	6h00	5h00	-1h00
Nage avec palmes	4h00	4h00	-
Aquagym	1h30	1h30	-



### Gymnastique

	2014	2017	Variation
Gym. Divers	12h45	18h15	+5h30
Gym. Artistique	13h45	13h45	-
Gym. Agrès	5h00	5h00	-
Gym. Seniors	3h00	4h30	+ 1h30
<b>Gymnastique</b>	<b>6h00</b>	<b>4h00</b>	<b>- 2h00</b>

Hormis la discipline « gymnastique », toutes les autres sont relativement stables, voire en légère progression entre 2014 et 2017.

Le volume le plus important est dédié à la « gymnastique divers », qui regroupe les pratiques liées à l'entretien physique (gym volontaire, gym suédoise...). Cette catégorie propose plus de 18 heures de pratique par semaine (40% des heures hebdomadaires de la famille).

# 9<sup>ème</sup> arrondissement

Le profil des pratiquants qui fréquentent les aires sportives de l'arrondissement

9



## Eclairages méthodologiques sur les données recueillies, le cadre d'analyse et les points de vigilance quant à l'interprétation des résultats

9

Au-delà de l'approche quantitative établissant une comparaison des volumes d'heures et de créneaux entre 2014 et 2017, il a été mis en place une démarche complémentaire permettant de disposer d'une approche qualitative permettant de réaliser une photographie des pratiquants fréquentant les créneaux associatifs des aires sportives parisiennes. Cette approche repose sur une enquête en ligne, diffusée sur les mois de mai et de juin 2018, auprès des associations utilisatrices.

Caractériser les utilisateurs des différents créneaux questionne nécessairement le champ d'analyse à retenir, compte tenu de l'hétérogénéité des pratiques et des profils. A ce titre, il est apparu essentiel de standardiser les données relatives aux pratiquants, afin que les résultats puissent :

- Etre comparés entre les arrondissements de la Ville de Paris, afin de faire émerger les spécificités de chacun.
- Permettre d'observer, si nécessaire, des évolutions dans le temps en s'appuyant sur des critères d'analyse identiques.

Cette standardisation des profils des utilisateurs s'est centrée sur 4 principaux critères : le sexe (homme / femme / mixte), les catégories d'âges (uniformisation des tranches d'âges), les orientations de pratique (compétition / loisirs) et l'ouverture à des publics spécifiques (sport santé / handisport / sport adapté / sport féminin / sport senior). Ces critères ont permis de recueillir des données uniformes à l'échelle de Paris et ainsi faire émerger des spécificités sur les différents arrondissements.

Mais à l'inverse, ce choix de typologie induit en amont quelques précautions d'usage dans l'interprétation des données :

- La standardisation des données ne rend pas compte de la diversité des publics parfois accueillis au sein d'une association sportive sur un créneau dédié (les associations ont déclaré la tranche d'âge majoritaire dans le cas d'une diversité des publics accueillis).
- Les résultats sont issus des déclarations faites par les associations et soumis à leur interprétation. Cela peut conduire à certains biais déclaratifs et fausser la réalité des situations.
- Le recueil des profils a été mené sur chacune des plages réservées par la Ville de Paris à une association. Cette dernière a, parfois, pour une plage dédiée, plusieurs créneaux de pratique réunissant des profils différents sur chacun d'entre eux. Cette distinction n'a pas été faite dans la présente analyse.

## Préambule sur le périmètre et la représentativité des données au regard des volumes de créneaux existants

L'enquête en ligne a été adressée à l'ensemble des associations utilisatrices présentes sur l'arrondissement, via le fichier des réservataires tenu par la Ville de Paris. De ce fichier, ont été soustraites les associations suivantes :

- Associations qui se sont désabonnées volontairement de l'enquête.
- Associations pour lesquelles le contact n'était pas à jour et sans possibilité d'actualisation.
- Associations n'utilisant que des locaux administratifs et salles de réunion (non intégrées dans le périmètre de l'étude).

Ainsi, le périmètre de l'enquête a été corrigé pour ne se concentrer que sur les associations réservataires de créneaux en 2017, disposant de coordonnées à jour et n'ayant pas signifié leur désaccord dans le cadre de l'étude. Cela concerne, pour le 9<sup>ème</sup> arrondissement, un total de 57 associations ciblées.

Sur cette base, le taux de retour à l'enquête est de 86,0% en volume d'associations et de 91,3% en volume de créneaux renseignés.



**86,0%**

Taux de retour des associations de l'arrondissement

### Taux de retour et représentativité globale au regard du volume d'associations répondantes

	9 <sup>ème</sup> arrondissement	%	Ville de Paris	%
<b>Volume d'associations ciblées (périmètre corrigé)</b>	57	/	1 294	/
<b>Volume d'associations répondantes</b>	49	<b>86,0%</b>	1 059	<b>81,8%</b>
<b>Nombre de créneaux ciblés</b>	381	/	15 239	/
<b>Nombre de créneaux renseignés</b>	348	<b>91,3%</b>	13 139	<b>86,2%</b>
<b>Volume horaire ciblé</b>	736 h	/	25 885 h	/
<b>Volume horaire renseigné</b>	663 h	<b>90,1%</b>	22 083 h	<b>85,3 %</b>

Ainsi, les taux de retour, tant au niveau du volume d'associations répondantes que du volume d'heures renseignées, donnent une vision représentative de l'identité sportive de l'arrondissement sur les créneaux associatifs occupés en 2017-2018.

## La **représentativité des associations répondantes** à l'enquête au regard de leurs poids dans le volume de créneaux utilisés

Parmi les associations répondantes, il est observé une réelle représentativité des structures selon les volumes de créneaux qu'elles utilisent chaque semaine. Ainsi, les taux de retour des associations, selon leur poids en tant que réservataires, est le suivant :

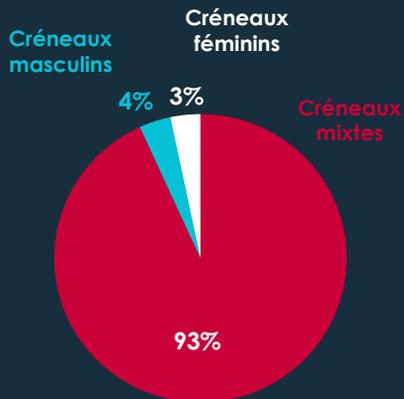
**49 associations** répondantes sur l'arrondissement

### Représentativité des répondants selon le volume de créneaux réservés

		Volume d'associations concernées	Volume de répondants
Associations de plus de 200 créneaux		0	0
Associations entre 100 et 200 créneaux		0	0
Associations entre 50 et 100 créneaux		2	2
Associations entre 20 et 50 créneaux		0	0
Associations entre 10 et 20 créneaux		6	6
Associations entre 5 et 10 créneaux		7	6
Associations ayant moins de 5 créneaux		42	35

Ainsi, les associations comptant moins de 5 créneaux par semaine, qui représentent 74% des associations ciblées, ont également largement participé avec un taux de retour de près de 83%. De même, dans le périmètre retenu, toutes les associations importantes en volume de créneaux (plus de 10 créneaux), ont participé à l'enquête sur les profils de leurs pratiquants.

Ainsi, les retours enregistrés permettent de disposer d'une photographie relativement juste du profil des usagers sur les différents créneaux ouverts aux associations.



## Des créneaux qui s'ouvrent avant tout dans une **logique de mixité** mais avec une **forte proportion d'adultes** parmi les pratiquants

Les créneaux de l'arrondissement se caractérisent par le poids des créneaux mixtes qui représentent 93% des plages dédiées (contre 77% à l'échelle de Paris). Cela s'explique principalement par le poids des principales disciplines sportives de l'arrondissement qui permettent une réelle mixité des pratiquants (arts martiaux, escrime, gymnastique...) où les heures sont mobilisées indistinctement du sexe des pratiquants.

L'arrondissement se caractérise par le poids prépondérant du public adulte (61,1% pour les 17-45 ans) laissant ainsi peu de place aux créneaux dédiés aux plus jeunes (32,7% contre 37,5% sur Paris) et au public senior (0,5% contre 3,2%).

 **Poids du volume horaire par tranche d'âge**

	9 <sup>ème</sup> arr.	Ville de Paris
Moins de 7 ans	3,0%	3,5%
7 à 12 ans	15,6%	14,9%
13 – 16 ans	14,1%	19,1%
17 – 45 ans	61,1%	49,6%
46 – 59 ans	5,7%	9,6%
60 ans et plus	0,5%	3,2%

### Répartition des créneaux associatifs par tranches d'âges et par sexe



	Créneaux mixtes		Créneaux féminins		Créneaux masculins	
	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%
<b>Moins de 7 ans</b>	15 h	2,5%	3 h	13,8%	1h30	6,5%
<b>7 à 12 ans</b>	102 h	16,4%	-	-	2 h	8,6%
<b>13 à 16 ans</b>	90 h	14,6%	2 h	9,2%	1h30	6,5%
<b>17 à 45 ans</b>	373 h	60,4%	14 h	63,2%	18 h	78,5%
<b>46 à 59 ans</b>	36 h	5,9%	1h30	6,9%	-	-
<b>60 ans et plus</b>	2 h	0,2%	1h30	6,9%	-	-
<b>Total</b>	<b>618 h</b>		<b>22 h</b>		<b>23 h</b>	

Parmi les heures réservées par les associations sur les aires sportives de l'arrondissement, 47 heures seulement sont spécifiquement dédiées à un public féminin ou masculin. De plus, uniquement 14% des heures relatives à ces créneaux sont mobilisés pour les jeunes de moins de 16 ans.

## Le poids du loisir et de la compétition par famille de disciplines

### Légende

- Familles de disciplines à dominante « **compétition** »
- Familles de disciplines à dominante « **loisir** »

L'arrondissement compte 18 familles de disciplines mais avec une majorité d'entre elles qui privilégient une approche « loisir » sur les différents créneaux qu'elles proposent : 66 % des heures sont dédiées au loisir, avec une concentration autour de 3 familles (50% des heures loisirs portent sur les arts martiaux, l'escrime et la gymnastique).

A l'inverse, les heures de compétition sont principalement proposées sur les disciplines suivantes : basket-ball, natation et volley-ball).

	Loisir	En %	Compétition	En %	Total (en h)
<b>Arts martiaux</b>	<b>69h15</b>	<b>83,7%</b>	<b>13h30</b>	<b>16,3%</b>	<b>82h45</b>
Autre	4h30	100,0%	-	-	4h30
Badminton	13h30	87,1%	2h00	12,9%	15h30
<b>Basket-ball</b>	<b>16h29</b>	<b>34,9%</b>	<b>30h44</b>	<b>65,1%</b>	<b>47h13</b>
Boxe - sports de combat	36h00	69,9%	15h30	30,1%	51h30
Danse	30h00	100,0%	-	-	30h00
<b>Escalade</b>	<b>37h00</b>	<b>100,0%</b>	-	-	<b>37h00</b>
<b>Escrime</b>	<b>103h30</b>	<b>63,7%</b>	<b>59h00</b>	<b>36,3%</b>	<b>162h30</b>
Golf	-	-	11h15	100,0%	11h15
<b>Gymnastique</b>	<b>42h30</b>	<b>100,0%</b>	-	-	<b>42h30</b>
Handball	-	-	5h00	100,0%	5h00
Hockey	1h00	23,6%	3h14	76,4%	4h14
Lutte	6h00	100,0%	-	-	6h00
<b>Natation</b>	<b>23h15</b>	<b>32,5%</b>	<b>48h15</b>	<b>67,5%</b>	<b>71h30</b>
Tennis	27h00	81,8%	6h00	18,2%	33h00
Tennis de table	3h30	33,4%	6h59	66,6%	10h29
<b>Volley-ball</b>	<b>7h15</b>	<b>22,8%</b>	<b>24h30</b>	<b>77,2%</b>	<b>31h45</b>
Yoga	16h00	100,0%	-	-	16h00

**67,3%**

des clubs ne proposent que des créneaux loisirs à leurs adhérents (contre 58,5% à l'échelle de Paris)



**1h53**

Durée moyenne d'un créneau loisir

## Des créneaux « loisirs » principalement orientés vers les adultes... mais une offre qui diminue avec l'âge

Les évolutions constatées au niveau national avec la « perte de vitesse » des pratiques compétitives au profit des pratiques de loisirs sont également constatées sur le 9<sup>ème</sup> arrondissement où les pratiquants loisirs, qui fréquentent des créneaux réguliers sans logique de compétition (ou qui participent à des compétitions avec une intensité faible) sont largement majoritaires : les créneaux qui leur sont consacrés représentent en effet 65,9% du total des heures hebdomadaires renseignées par les associations répondantes (contre 60% à l'échelle de Paris).

Si la grande majorité des créneaux portent des disciplines relevant de fédérations sportives délégataires, l'arrondissement compte 19,8% de créneaux (contre 15,6% sur Paris) qui regroupent des disciplines qui ne sont affiliées à aucune fédération (signe d'une pratique avant tout de loisir). Au-delà, 2 éléments clés caractérisent les pratiquants « loisir » sur l'arrondissement :

### La prépondérance des adultes

**62,5%**  
des heures « loisirs » touchent les 17-45 ans contre 47,6% à l'échelle de Paris

### ...A l'inverse du public « senior »

**0,7%**  
des heures « loisirs » touchent le public senior contre 5,0% sur Paris



Si les créneaux loisirs sont majoritairement composés de pratiquants de plus de 17 ans (66,1% des créneaux), l'arrondissement se caractérise par la plus faible proportion des plus de 46 ans (à plus de 60 ans) sur les différents créneaux : ils ne représentent que 8,3% des créneaux contre 18,7% à l'échelle de Paris.

Enfin, l'arrondissement compte un volume d'heures hebdomadaires dédié au loisir moins important que celui observé sur Paris, en ce qui concerne la tranche d'âge des 13-16 ans (7,6% contre 11,7%).

## Des créneaux dédiés à la **compétition** qui ne s'organisent pas en fonction du sexe des pratiquants

Si l'offre de pratique en club s'est historiquement constituée autour de la compétition, les créneaux dédiés à la compétition sportive sont relativement peu présents sur l'arrondissement que ce soit pour les entrainements ou les matches (34,1% des heures hebdomadaires, avec 226 h). L'arrondissement compte également une moyenne supérieure à celle de Paris pour les créneaux dédiés aux rencontres sportives (matches), notamment grâce à l'Escrime (salle Buffault) qui compte 35 h de créneaux dédiés pour des rencontres officielles.

### Poids des créneaux dédiés à la compétition (associations répondantes uniquement)

	9 <sup>ème</sup> arrondissement		Ville de Paris	
	Créneaux	Heures hebdo.	Créneaux	Heures hebdo.
<b>Volume</b>	118	226 h	4 741	8 680 h
<b>%</b>	<b>33,9%</b>	<b>34,1%</b>	<b>36,3%</b>	<b>39,5%</b>

Sur les 226 h de créneaux de pratique compétitive, 88,5% sont à destination d'un public mixte, en raison de disciplines principalement individuelles sur lesquelles les sexes ne sont pas forcément distingués au cours des différentes séances d'entraînement (natation, escrime, golf...). A noter que les créneaux liés à la compétition pour les moins de 16 ans concernent en majorité les pratiquants de natation (32%).

### Répartition du volume horaire (en %) des pratiquants « Compétiteurs » de l'arrondissement par tranches d'âges et par sexe

	9 <sup>ème</sup> arrondissement			Ville de Paris		
	Femmes	Hommes	Mixte	Femmes	Hommes	Mixte
Moins de 7 ans	-	-	-	0,4%	0,2%	0,6%
7 à 12 ans	-	9,9%	12,5%	14,5%	13,1%	12,2%
13 à 16 ans	-	7,4%	29,5%	28,6%	26,3%	32,9%
17 à 45 ans	100%	82,7%	54,9%	54,8%	55,7%	50,7%
46 à 59 ans	-	-	3,1%	1,8%	3,2%	3,3%
60 ans et plus	-	-	-	-	0,9%	0,3%

Lecture : 82,7% des heures réservées à la compétition pour un public masculin concernent la tranche d'âge des 17-45 ans

**22,9%**

des créneaux « compétition » sont dédiés aux matches (66 h) contre 13% à l'échelle de Paris

**32,7%**

des associations disposent de créneaux réservés à la compétition (avec des créneaux loisir ou non) contre 41,5% à l'échelle de Paris



Durée moyenne d'un créneau « compétition »

**1h54**

# 9

## Une pratique compétitive qui relève principalement du **niveau départemental et/ou régional** autour du **basket-ball** et du **volleyball**

L'arrondissement compte une réelle diversité de disciplines pratiquant en compétition avec 19 pratiques proposées. De même, l'arrondissement dispose d'un bon équilibre entre les disciplines relevant d'un niveau départemental et/ou régional (51,9%) et les pratiques de niveau pré-national ou national (48,1%).

Si 83% des heures de bon ou de haut niveau relèvent de disciplines olympiques, cela est principalement lié au Fleuret qui compte 59 h de pratique compétitive par semaine.

Le Volley-ball (24h30 au total entre le départemental/régional et le pré-national / national) et le basket-ball (31 h) comptent également parmi les disciplines les plus importantes en volume d'heures par semaine,

	Départemental / Régional
Vol. total des h	<b>109h13</b>
% du total des h. compét.	<b>51,9%</b>

	Pré-national / National
Vol. total des h	<b>101h14</b>
% du total des h. compét.	<b>48,1%</b>

	% des heures par discipline	Volume d'h
Basketball	28,1%	30h44
Volleyball	21,1%	23h00
Golf	10,3%	11h15
Natation	9,2%	10h00
Sauvetage	6,4%	7h00
Tennis de table	6,4%	6h59
Tennis	5,5%	6h00
Handball	4,6%	5h00
Karaté	4,1%	4h30
Muaythai	2,3%	2h30
Natation loisirs	2,1%	2h15

	% des heures par discipline	Volume d'h
Fleuret	58,3%	59h00
Natation	7,7%	7h45
Karaté	7,4%	7h30
Boxe anglaise	5,9%	6h00
Natation loisirs	5,7%	5h45
Savate	4,9%	5h00
Boxe – sports de combat	2,0%	2h00
Badminton	2,0%	2h00
Hockey	1,7%	1h45
Volleyball	1,5%	1h30
Tai chi chuan	1,5%	1h30
Hockey en salle	1,5%	1h29

# 83%

des heures dédiées à la pratique compétitive de niveau pré-national ou national concernant des disciplines olympiques

Disciplines inscrites en 2018 au programme des Jeux Olympiques d'été (base JO 2020)

**0,2%**

des heures sont  
spécifiquement dédiées  
au « handisport » ou au  
« sport adapté » (contre  
1,4% à l'échelle de Paris)

## Une ouverture vers le public en situation de handicap plus en retrait sur l'arrondissement

9

Au-delà de s'adapter aux motivations des habitants (loisirs, compétitions...), l'attribution des créneaux constitue un levier d'accessibilité pour tous les publics et pour le public en situation de handicap plus particulièrement. Sur la base de leurs déclarations, les associations affichent leur volonté de s'ouvrir au plus grand nombre et de veiller à la mixité des publics. Ce sont ainsi 14,3% des associations qui déclarent disposer de créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique... Toutefois, cette donnée est inférieure à celle observée sur Paris (23,2%).

### Volume et poids des associations déclarant accueillir des personnes en situation de handicap

	9 <sup>ème</sup> arrondissement		Ville de Paris	
	Volume	%	Volume	%
Nombre d'associations déclarant ouvrir des créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique	7	14,3%	246	23,2%

Parmi les associations répondantes, 12,1% des heures hebdomadaires sont déclarées comme accueillant (ou pouvant accueillir) des publics en situation de handicap, que les créneaux soient ou non spécifiques au public visé. Cela représente en 2017, un volume de 92 heures de pratique hebdomadaires. Au-delà de cette mixité affichée, l'arrondissement compte 1 seul créneau de sport adapté renseigné, pour une plage totale de 1h30. Ce créneau est mobilisé pour la pratique de la gymnastique, pour un public majoritairement composé de personnes de 46 à 59 ans.

### Poids des heures hebdomadaires spécifiquement dédiées aux personnes en situation de handicap

	9 <sup>ème</sup> arrondissement		Ville de Paris	
	Volume d'heures	%	Volume d'heures	%
Handisport	-	-	158 h	0,7 %
Sport adapté	1h30	0,2%	147 h	0,7 %
<b>Total</b>	<b>1h30</b>	<b>0,2%</b>	<b>305 h</b>	<b>1,4 %</b>

## Des créneaux qui s'ouvrent vers des publics spécifiques... avec un accent plus particulièrement mis sur le sport santé

9

Sur le total des heures renseignées par les associations répondantes, 10,2% du volume d'heures globales est dédiée à des pratiques qui s'ouvrent dans une logique de santé ou qui sont à destination de public féminin ou senior (contre 15,4% à l'échelle de Paris). La pratique santé est celle qui comptabilise le plus d'heures sur l'arrondissement (6,7%) et de disciplines qui la proposent (8 disciplines au total).

A l'inverse, le sport féminin est en recul au regard de ce qui est observé à l'échelle de Paris (1,9% contre 5,4%). Cela peut s'expliquer par :

- La typologie des disciplines proposées sur l'arrondissement qui s'adapte déjà à ce public (gymnastique, natation...).
- La prépondérance des créneaux loisirs et mixtes qui s'inscrivent d'ores et déjà dans cette logique d'entretien, de bien être et de santé, principal levier de motivation de ce public.

Comme évoqué précédemment, la demande relative à la pratique sportive tend, depuis plusieurs décennies, vers une diversification des leviers de motivation des pratiquants, sous l'impulsion de la féminisation des pratiques et l'allongement de la durée de vie.

Cette évolution de la demande implique une capacité pour les clubs à ajuster leur offre aux besoins émergents des usagers mais également de veiller à l'accessibilité des équipements sportifs et à leur adaptation (qualité des infrastructures, créneaux sur le temps de midi, accès en horaires atypiques...) leur permettant ainsi de répondre à l'hétérogénéité des attentes.

### Poids des volumes horaires déclarés comme étant dédiés à des créneaux autour du...

	9 <sup>ème</sup> arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'h	%	%
Sport santé	44 h	6,7%	7,6%
Sport féminin	13 h	1,9%	5,4%
Sport seniors	10h30	1,6%	2,8%

### Nombre d'associations déclarant proposer des créneaux autour du...

	9 <sup>ème</sup> arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'associations	%	%
Sport santé	12	24,5%	19,5%
Sport féminin	6	12,2%	13,9%
Sport seniors	3	6,1%	9,3%

Les familles de disciplines qui proposent des créneaux autour de ces publics ou logiques de pratiques sont les suivantes :

Sport santé	Sport féminin	Sport seniors
Basket-ball	Danse	Arts Martiaux
Danse	Hockey	Natation
Yoga	Natation	Gymnastique
Arts Martiaux	Basket-ball	

# 9<sup>ème</sup> arrondissement

Focus sur les créneaux utilisés par  
la Ville de Paris

9



# 9 La mobilisation des aires sportives par la Ville de Paris... entre gestion et animation

**61 % des heures**  
sont dédiées à  
l'animation sportive

La Ville de Paris mobilise 118 heures chaque semaine dans les différentes aires de l'arrondissement en 2017 (+57% avec 76 h en 2014) que ce soit pour l'installation et la gestion des aires sportives ou l'animation des dispositifs sportifs.

Si la ville est mobilisée pour l'organisation des compétitions (30h par semaine), l'animation sportive est, malgré tout, largement majoritaire : les dispositifs totalisent plus de 61% des heures occupées par la Ville de Paris chaque semaine (72h environ).

Cette animation concentre, de surcroit, la plupart des heures supplémentaires qu'elle est parvenue à mobiliser entre 2014 et 2017, avec près de 33 heures de plus, proposées chaque semaine.

**Evolution des différents créneaux de la Ville de Paris entre 2014 et 2017 (en volume d'heures hebdomadaires)**

	2014	2017*	Variation
<b>Créneaux compétition</b>	22h00	30h00	<b>+ 8h00</b>
<b>Dispositifs DJS</b>	39h15	71h55	<b>+ 32h40</b>
<b>Equipements jeunesse</b>	8h00	8h00	-
<b>Autres directions</b>	6h15	8h15	<b>+2h00</b>

## Glossaire

### Centre sportif

Un « centre sportif » est un lieu caractérisé par une adresse (ex.: Centre sportif Valeyre – 24 rue de Rochechouart 75009 Paris), où est(ont) implantée(s) une (ou plusieurs) aire(s) sportive(s).

### Aire sportive

Une « aire » sportive est une surface permettant à elle seule, la pratique d'une ou plusieurs activités sportives. L'aire sportive est l'espace élémentaire de pratique. (ex.: dans le cas d'une piscine, un grand bassin et un petit bassin représentent DEUX aires sportives).

### Créneau de réservation

Un créneau est une plage de réservation d'une aire de pratique sportive pouvant aller en 2017 de 30 minutes à 10 heures par jour.

### Salle spécialisée

Une salle spécialisée est une aire sportive qui est réservée à la pratique d'une seule activité sportive ou adaptée en alternance de plusieurs activités grâce à des rangements ou des aménagements adéquats (ex.: une salle d'escrime, une salle de tennis de table, une salle de gymnastique artistique...).

### Salle polyvalente

Une salle polyvalente est une aire sportive qui permet l'accueil de plusieurs activités sportives sans aménagement particulier de l'aire sportive. (ex.: une salle de danse, une salle de fitness/cours collectif...).

# Liste des familles et pratiques sportives sur l'arrondissement

Familles de discipline	Pratiques recensées en 2014 et 2017		
ARTS MARTIAUX	Aïkido Arts Martiaux (divers) Capoeira Judo Ju-Jitsu Karaté Self défense Tai Chi Chuan	FOOTBALL	Foot En Salle
		GOLF	Golf
		GYMNASTIQUE	Gymnastique Agrès Gymnastique Artistique Gymnastique (divers) Gymnastique Gymnastique Seniors
AUTRE	Arts Martiaux Multisports	HANDBALL	Hand Ball
BADMINTON	Badminton	HOCKEY	Hockey Hockey En Salle
BASKET BALL	Basket Ball	LUTTE	Lutte
BOXE – SP DE COMBAT	Boxe (divers) Boxe anglaise Muaythai Penchack Silat Savate	NATATION	Aquagym Nage avec palmes Natation Natation Loisirs Plongée Sauvetage
DANSE	Danse Danse (Autre) Danse Africaine Danse Classique Danse sportive Hip-Hop Hula Hoop Modern Jazz	TENNIS	Tennis
		TENNIS DE TABLE	Tennis De Table
		VOLLEY BALL	Volley Ball
ESCALADE	Escalade	YOGA	Yoga
ESCRIME	Escrime artistique Fleuret		
FITNESS	Fitness		

*Ce document s'inscrit dans un ensemble de 20 fiches territoriales, pour chacun des arrondissements parisiens, portant « sur l'utilisation des équipements sportifs par le public associatif »*



**Ville de PARIS**  
**Direction de la Jeunesse et des Sports**

Publication : Direction Jeunesse et Sports, Ville de Paris  
Traitement des données : MOUVENS  
Rédaction et mise en page : MOUVENS  
Crédits Photos : Ville de Paris  
Diffusion : Septembre 2018